

NOS CONSEILS

Vous venez de perdre votre tout-petit et l'établissement de santé vous demande de faire un choix difficile : leur laisser la charge ou prendre en charge l'organisation de ses obsèques.

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour alléger vos dépenses :

- Si vous avez une mutuelle, en fonction du terme de votre grossesse et des garanties souscrites, tout ou partie des frais d'obsèques pourront être pris en charge. Contactez rapidement votre mutuelle pour en avoir le cœur net ;
- Le centre d'action communal et social (CCAS) de votre ville peut prendre en charge tout ou partie des frais, sous conditions de ressources. Vous devez vous rapprocher de la mairie de votre ville ;
- Le fonds d'urgence de Zétwal An Syèl peut également être mis à votre disposition selon certains critères.

Les pièces utiles à l'instruction de votre dossier dans le cadre du fonds d'urgence et de solidarité de Zétwal An Syèl sont les suivantes :

- copie de votre pièce d'identité ;
- certificat de décès, acte d'enfant né sans vie, ou certificat d'accouchement ;
- avis d'impôt sur le revenu (année N-1)
- éventuellement, devis des services funéraires.



SIÈGE SOCIAL

18 rue Kann Ribanne
Quartier Dillon
97200 Fort-de-France



NOUS CONTACTER

Pour vous inscrire à notre newsletter
ou adhérer à l'association

✉ contact@zetwalansyel.com

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :

 Zétwal An Syèl

 @zetwalansyel

 www.zetwalansyel.com

 0 801 79 11 12
Service et Appel gratuits

LE FONDS D'URGENCE ET DE SOLIDARITÉ



« An bouji limen pa ka pèd limié si i ka
sévi limen an lot »
E.sy Kennenga

QUI SOMMES NOUS ?

Née en octobre 2020, l'association Zétwal An Syèl a pour but de sensibiliser, informer et accompagner les publics touchés par le deuil périnatal (parents, entourages proches et professionnels de santé, du paramédical et du bien-être) en Martinique.

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER LES FAMILLES

SENSIBILISER

INFORMER ET FORMER

LE FONDS D'URGENCE

Zétwal An Syèl propose aux familles de prendre en charge partiellement les frais d'obsèques de leur tout-petit, sous conditions de ressources.

Pour bénéficier du fonds d'urgence, il vous suffit de prendre contact avec l'association dans les plus brefs délais après le décès de votre enfant. Si vous êtes éligibles, l'association vous accompagnera financièrement dans cette étape de votre deuil.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ

Zétwal An Syèl propose aux familles un accompagnement par un psychologue et/ou ostéopathe pour les accompagner dans leur processus de deuil.

Ce fonds est financé par l'Agence régionale de santé de la Martinique et disponible sous conditions de ressources.

NOS DISPOSITIFS

GROUPES DE PAROLES

Le groupe de paroles des mamans est bimensuel et est animé par une psychologue. Les papas se réunissent une fois par trimestre lors de l'Apéro des Papas.

Ils sont ouverts toute l'année aux parents touchés par le deuil périnatal. Ils permettent en toute bienveillance d'échanger sur l'expérience de chacune et chacun et de trouver des outils de résilience.

PERMANENCE ET ECOUTE

L'association vous reçoit dans son local en cellule d'écoute ou à domicile pour vous accompagner dans votre deuil.

ATELIERS

Différents ateliers sont dispensés tout au long de l'année pour vous permettre d'être accompagnés durant votre processus de deuil : art thérapie, sport, activités manuelles, tables rondes, coaching en images, et plein d'autres activités sont proposées par Zétwal An Syèl.